



CERTIFICAT QUALIBAT « RGE »



ACCREDITATION
N°4-0523,
LISTE DES SITES ET
PORTÉE DISPONIBLE
SUR WWW.COFRAC.FR

NUMÉRO E-E126593

VALABLE JUSQU'AU 04/09/2024

ÉDITÉ LE 21/12/2023

SITUATION ADMINISTRATIVE ET JURIDIQUE

Date de création : 01/01/2000

Forme juridique : EI

Capital : DEPUIS LE 03/02/2023
0

Raison sociale : DEBROIZE YVES

LE BOURG
50870 LE LUOT

Registre du commerce ou répertoire des métiers :
RC COUTANCES 2000A01763

Siret : 350 114 591 00018

Code NACE : 4332A

Numéro caisse de congés payés : 3056530

Assurance Responsabilité Travaux :

AXA ASSURANCES IARD 0000010680653504

Assurance Responsabilité Civile :

AXA ASSURANCES IARD 0000010680653504

Situation fiscale et sociale : A jour au 30/06/2022

Téléphone : 02 33 60 57 22

Portable :

Site Internet :

E-mail : debroize.yves@wanadoo.fr

Responsabilité légale :

DEBROIZE YVES CHEF D'ENTREPRISE

Fax :

Effectif moyen : 7

Tranche de classification : EFF2A

QUALIFICATION PROFESSIONNELLE

Code	Qualification(s) en cours de validité	* Date d'attribution
3511	Fourniture et pose de menuiseries extérieures en maison individuelle, petit collectif et petit tertiaire Mention RGE	24/03/2022
3811	Parois en bardages simples (Technicité courante) Mention RGE	04/07/2023
7122	Isolation thermique par l'intérieur Mention RGE	30/06/2022

Catégories de travaux RGE couvertes

Catégories	Date d'attribution
o Fenêtres, volets, portes donnant sur l'extérieur	24/03/2022
o Isolation par l'intérieur des murs ou rampants de toitures ou plafonds	24/06/2021
o Isolation des murs par l'extérieur	30/09/2021
o Isolation des combles perdus	24/06/2021

* ou du plus récent renouvellement

LE PRÉSIDENT
DE QUALIBAT

Gérard SÉNIOR

SIGNATURE
DU TITULAIRE

AGENCE
QUALIBAT

AGENCE DE CAEN
ZONE OBJECT'IFS SUD
151, RUE PAUL BOUCHEROT
B.P. 4
14123 IFS

La (ou les) qualification(s) « RGE » atteste(nt) de la conformité aux exigences applicables à la « Reconnaissance Garant de l'Environnement », suivant le « référentiel pour l'attribution et le suivi d'une qualification professionnelle d'entreprise et la délivrance du certificat », ainsi que les éventuelles exigences complémentaires et/ou particulières associées aux qualifications ci-dessus, en vigueur à la date de la demande.